GénéaRhuys-Gazette

1er anniversaire

Numéro 04 – juillet 2025





Le mot du Président

Déjà un an et déjà le n°4 ! Le temps passe vite et notre petite gazette a bien grandi. Je sais que vous l'appréciez car elle constitue un lien entre vous, adhérents du CGR et même au-delà. Son succès tient aux nombreuses contributions originales que vous y apportez chaque trimestre et à la bonne volonté de son équipe de rédaction bénévole.

Des bénévoles, il nous en faudra encore pour notre exposition du 12 au 17 août à l'espace Robert HIEBST à Sarzeau qui mettra en valeur de nouvelles « Personnalités remarquables de la Presqu'île de Rhuys » notamment :

- la famille FRANCHEVILLE, de ses origines écossaises à la maison de retraite de Sarzeau,
- les TRINITAIRES, communauté active dans la vie de locale,
- RICHEMOND et PERRINAÏC, compagnons d'armes de Jeanne d'Arc,
- nos ancêtres presqu'îliens soldats de Napoléon,
- les habitants de Lann Hoédic dans la conspiration de Poncallec,
- les 10 premiers maires de Sarzeau,
- Marie LE FRANC, auteure et native de Tascon,
- Paul HELLEU, peintre de renommée internationale,
- Gustave SINE, résistant mort pour la France,
- etc.

Cette exposition clôturera la saison 2024-2025, riche en évènements : nos formations bien suivies, le salon de Vertou, nos séances de partage de compétence et notre Assemblée Générale.

L'été passé, le CGR sera présent aux forums associatifs et se mobilisera à nouveau pour notre grand salon GENEARHUYS2025 (40 stands de généalogie de tout le grand ouest de la France) qui aura lieu les 11 et 12 octobre à St Gildas de Rhuys. Les bénévoles seront à nouveau sollicités.

La saison 2025-2026 est déjà programmée :

- 3 cycles mensuels de formation générale à la généalogie : débutants, intermédiaires et experts avec pour chacun une initiation à la paléographie,
- 3 cycles mensuels de formation spécifiques : Geneanet, savoir utiliser un logiciel de généalogie (HEREDIS et GENEATIQUE) ainsi que le traitement de texte.
- 1 séance mensuelle d'entraide tous niveaux confondus.

L'objectif est de rendre chacun autonome dans ses recherches, son organisation et la rédaction du but ultime : une biographie de sa famille. Une partie de ces formations est ouverte à tous publics, adhérents ou non, afin de bien montrer que le CGR a une vocation culturelle, éducative et sociale justifiant son caractère d'intérêt général pour la population de la presqu'île de Rhuys.

Jean-Pierre Mazery
Président du Cercle Généalogique de Rhuys



Adieu, père bien-aimé



Au fil de mes recherches généalogiques, j'ai découvert le tableau « Adieu, père bien-aimé » du peintre hollandais Bernard BLOMMERS (1845-1914). Certains se retrouveront dans cette scène lorsqu'ils étaient enfants au moment du départ de leur père en mer.

Bernard BLOMMERS, graveur et peintre néerlandais appartenant à l'école de La Haye, ses premières peintures sont des peintures de genre (scène à caractère anecdotique ou familier), représentant des pêcheurs et leurs femmes et des scènes d'intérieur à l'éclairage rappelant la peinture hollandaise du XVIIème siècle.

Comme beaucoup d'artistes il n'a connu qu'un succès relatif de son vivant, mais après sa mort, ses peintures ont été achetées par des collectionneurs anglais, écossais et américains.

Réalisé en 1885, ce tableau est l'une des œuvres les plus poignantes du peintre. Bien qu'il capture une scène ordinaire de la vie quotidienne, il transcende le cadre temporel pour révéler des dimensions profondément humaines, imprégnées de séparation et de sacrifices.

Au centre de l'œuvre, une femme se tient sur le rivage, soulevant son enfant vers le ciel, comme pour lui permettre de saluer une dernière fois son père qui s'éloigne en mer.

A ses côtés, une petite fille agrippée à sa robe, fixant l'horizon, où les vagues dansent sous un ciel tourmenté. On peut imaginer ses yeux remplis de tristesse et de nostalgie.
Chaque détail du tableau déborde d'émotion : l'enfant qui agite son chapeau avec l'insouciance de l'innocence, contrastent avec les traits de la mère, où se mêlent force et douleur, dignité et chagrin.

Devant eux, l'immensité de la mer, à la fois majestueuse et implacable, évoque le sentiment de perte et d'éloignement. Le bateau qui s'efface progressivement à l'horizon symbolise la rudesse de la vie et des adieux cruels.

Cette toile n'est pas qu'une scène figée, c'est une ode à l'amour et au courage face à la séparation.
C'est l'histoire du poids des départs, de l'espoir fragile d'un retour, et de l'immensité du vide laissé par l'absence.

Source : Paroles d'auteur-Le monde littéraire.

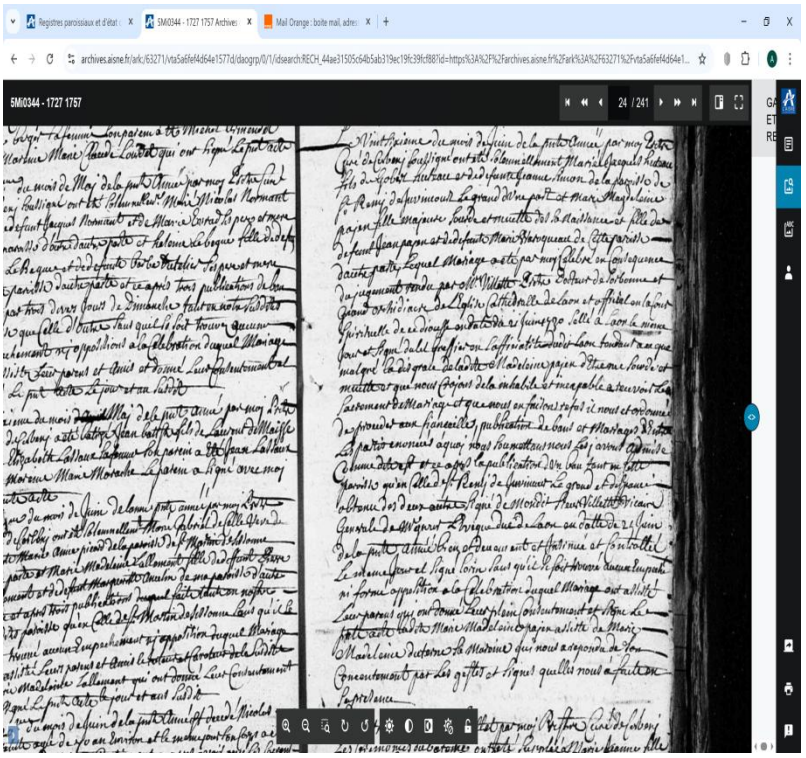
P. Guichon



Mariage en langue des signes

En effectuant des recherches dans les registres paroissiaux de Corbeny, village situé entre Laon et Reims, dans le département de l'Aisne, pour tenter d'y retrouver des ancêtres du côté de la grand-mère maternelle de mon mari, j'ai découvert un mariage peu ordinaire.

Ci-dessous, transcription de l'acte de mariage de Jacques HUTEAU et Marie Madeleine PAYEN le 26 juin 1730 à Corbeny.



« Le vintsixième du mois de Juin de la preste année par moy Prêtre curé de Corbeny soussigné ont été solennellement mariés Jacques HUTEAU fils de Gobert HUTEAU et de défunte Jeanne SIMON de la paroisse de St Remy de Juvincourt Le grand d'une part et Marie Magdeleine PAYEN fille majeure, sourde et muette dès la naissance et fille de défunt Jean PAYEN et de défunte Marie WAROQUEAU de cette paroisse d'autre part, lequel mariage a été par moy celebré en conséquence du jugement rendu par Me VILLETTE Prêtre Docteur de Sorbonne et grand archidiacre de l'Eglise Cathédrale de Laon et officiel en la Cour Spirituelle de ce diocèse en date du 21 Juin 1730 Sellé à Laon le même jour et signé dudit greffier en l'Officialité dudit Laon tendant à ce que malgré la disgrâce de ladite Madeleine PAYEN d'être née sourde et muette et que nous croyons de la inhabile et incapable à recevoir le sacrement de mariage et que nous en faisons refus il nous et ordonné de procéder aux fiançailles, publications de bans et mariage Entre les parties énoncées à quoy nous soumettons nous les avons admise comme de tout et ce après la publication d'un ban tant en cette paroisse qu'en celle de St Remy de Juvincourt le Grand et dispense obtenue des deux autres signé de Mondit Sieur VILLETTE vicaire general de Monseigneur l'Eveque duc de Laon en date du 25 Juin de la prste année bien et demeurant et insinue et controllé le même jour et signé Lorin sans qu'il se soit trouvé aucun empêchement ni formé opposition à la célébration duquel mariage ont assisté leurs parents qui ont donné leur plein consentement et signé le present acte ladite Marie Madeleine PAYEN assistée de Marie Madeleine DUTERNE sa marraine qui nous a répondu de son consentement par les gestes et signes quelles nous a faite en sa présence ».

Cet acte de mariage se passe de commentaires. Le curé de Corbeny pensait que du fait du handicap de Marie Madeleine PAYEN, il n'était pas possible de procéder à son mariage avec Jacques HUTEAU, et il a fallu qu'un jugement soit rendu par les autorités religieuses de Laon, pour qu'il accepte de procéder à ce mariage après avoir constaté que la mariée, assistée de sa marraine, avait formulé son consentement par des gestes et signes.

Source : AD de l'Aisne CORBENY 26 Juin 1730 page 24/241

Elizabeth Bordier



Entre nous :

Entretien avec Françoise PINSARD

Françoise souhaitait faire sa généalogie pour « détruire » la légende familiale qui courait du côté paternel ainsi que mettre en avant les carnets de captivité que son beau-père avait écrit. Et puis, lors d'un forum des associations à Sarzeau, elle entendit, en 2018, au stand du Cercle Généalogique de Rhuys, deux personnes qui évoquaient leurs découvertes généalogiques, alors elle s'est inscrite.

Selon la légende donc, l'arrière-grand-père de Françoise aurait été assassiné en 1875 en Charente, là où il était né. Cependant, l'assassin n'avait pas été inquiété, car le châtelain l'aurait protégé. Elle a cherché s'il y avait un fond de vérité dans cette légende, mais n'a pas encore pu trouver le fin mot de l'histoire.

Son fils, orphelin à 19 ans, serait parti aux USA, pour y chercher de l'or. Les américains donnaient des terres pour les colons qui voudraient s'installer vers 1880. Il est donc parti en 1884, mais son installation n'a pas marché, du coup il est parti au Brésil, puis au Mexique, et retour à Los Angeles pour y recevoir un diplôme d'infirmier, s'étant particulièrement dévoué lors d'un gigantesque incendie. Françoise possède une photo de lui à cette époque faite par un photographe de Los Angeles. Ensuite il a fait plusieurs allers et retours entre la France et les USA, car Françoise retrouve sa trace sur plusieurs bateaux. Une fois, il est parti du Havre, alors qu'il habitait en Charente. Pourquoi aller jusque-là au lieu de Bordeaux, s'interroge Françoise. Il décide de revenir définitivement en France et s'inscrit dans la 1ère école de masseurs-kinésithérapeutes, à Paris, rue Cujas, mais il fallait un diplôme d'infirmier pour y entrer. Françoise doute beaucoup de ce diplôme américain, car son grand-père était « ficelle ». Comment en trouver la preuve ?

Ce grand-père aventurier a eu son unique fils à 54 ans, mais a reconnu un an après le mariage, une fille de sa femme, (une italienne du Val d'Aoste) née de père inconnu. Il aurait aussi fait partie de la commission de reconnaissance des miracles de Lourdes. Après des recherches sur le terrain, Françoise découvre que le grand-père a sans doute un peu enjolivé la réalité, car pour faire partie de cette commission il faut être médecin.

Néanmoins, il s'installe à Paris avec sa petite famille, comme masseur kinésithérapeute, l'été il séjourne à la Baule comme maître-nageur et professeur de gymnastique. Il meurt en 1937 après une vie riche et variée.

Du côté de son beau-père, Françoise entreprend de retranscrire son journal intitulé « histoire d'une famille ». Il l'écrit en 1964 à partir de ses souvenirs d'enfance et de ce que sa mère lui a raconté : il évoque les origines de sa famille, maçons creusois, qui allaient travailler en dehors de leur département, notamment dans le Loir-et-Cher. En fait, en recherchant ses ancêtres, ils ne venaient pas de la Creuse. Encore une légende familiale qui s'effondre. Ils n'étaient pas sortis du Loir-et-Cher mais du Loiret et ils étaient plutôt dans l'enseignement.

Son beau-père lui a aussi donné ses carnets de captivité : Françoise a tout retranscrit et pense les envoyer à ses petits enfants, les aînés ont à peu près l'âge qu'avait son beau-père qui a fêté son 28 ème anniversaire dans un wagon pour chevaux qui l'emmenait en Saxe comme prisonnier de guerre.

Du côté maternel ce sont soit des familles très nombreuses, voire recomposées, soit des enfants naturels donc des impasses.

Sa mère était fille naturelle d'une infirmière travaillant à l'hôpital psychiatrique de Sainte-Anne, à Paris. Le grand-père était aussi fils naturel, ce qui complique les recherches. Elle serait la fille du fils de kiosquier, qui est retourné vite fait en Lorraine avec ses parents, pour oublier bien vite ce futur bébé. La mère de Françoise a rencontré dans un laboratoire où elle était dactylo, un jeune apprenti chimiste qui balayait les laboratoires : elle avait 14 ans et lui 16 ans. Ils se sont mariés quand elle a eu 20 ans et qu'il avait fait son service militaire. Ses parents étaient très attachés l'un à l'autre. Et Françoise s'amuse beaucoup de ses parents qui sont restés fixés au même endroit et ce grand-père qui a vécu plusieurs vies.

Ce qui intéresse plus particulièrement Françoise dans la généalogie, c'est de savoir comment ses ancêtres vivaient. Ces ancêtres qui dans la Charente sont d'abord journaliers, ouvriers agricoles puis doucement sortent de cette condition pour devenir propriétaires. Le grand-père cultivait des graines qui produisaient une teinture pour l'industrie gantière. Et c'est en revenant de porter ses graines qu'il reçut un « coup de pieu » qui le laissa pour mort. Sur son acte de décès il est stipulé qu'il mourut le lendemain du jour où il fut ramené à son domicile. L'argent de la transaction avait disparu. Françoise a cherché dans la presse de l'époque, à Angoulême, mais n'a pas trouvé de fait divers relatant cette mort.

Du côté de son grand-père maternel, le fils du kiosquier a cherché vers 1920, à voir son petit-fils, mais la mère de Françoise a refusé : « il n'a pas voulu de la fille, il ne verra pas son petit-fils ».

Les noms que Françoise cherchent : BONNAULT, PINSARD, THIBAUD, PERRON, MERCIER, VATTAN…

Les départements, régions, pays : Charente, Paris, Bourges, Loiret, Lorraine, Italie (Val d'Aoste), USA (notamment Los Angeles), Brésil et Mexique….

Marie Armelle Boucard

Conseils informatiques : la veille prolongée

La veille prolongée, une fonction utile mais cachée des PC Windows 10 et 11.

Vous participez à une réunion, où vous utilisez votre PC portable, mais vous devez partir rapidement : il suffit de fermer le PC (au sens physique du terme), il s'éteint rapidement et quand vous le rallumez chez vous, parfois plusieurs jours plus tard, vous le retrouvez dans le même état : mêmes logiciels actifs, même état de chaque logiciel (par exemple même document dans Word, même s'il n'a pas été sauvegardé…). C'est la fonction de veille prolongée, non activée initialement sur les PC. Pour en disposer, il faut modifier le paramétrage (une fois et une seule) :



1- Taper « panneau » dans la zone de recherche du bureau.
2- Cliquer sur « Panneau de configuration »
3- Selon le mode d'affich age (par icônes ou par catégorie), cliquer sur « Options d'alimentation » ou sur « Système et sécurité » puis « Options d'alimentation »
4- Cliquer sur « Choisir l'action qui suit la fermeture du capot »

5- Sur la ligne « Lorsque je referme le capot » choisir la valeur « mettre en veille prolongée » que ce soit sur la batterie ou sur secteur
6- Si « mettre en veille prolongée » n'apparaît pas dans la liste de valeurs , cliquer sur « modifier des paramètres actuellement non disponibles » et cocher la ligne « Veille prolongée »



Vous pouvez vérifier l'activation de ce mode par le menu Marche / Arrêt. L'associer à la fermeture du capot n'est pas une obligation mais est très ergonomique, plus que l'appui sur un bouton quelconque.

Ce mode ne doit pas être confondu avec la veille simple, qui vise simplement à une moindre consommation, par exemple extinction de l'écran au bout de 10' sans sollicitation, mode intéressant en réunion si votre PC n'est pas branché sur secteur. Si vous laissez un PC en veille simple, il finira par épuiser sa batterie et par s'éteindre, perdant le travail en cours si vous ne l'avez pas sauvegardé préalablement.

Pour plus de détails sur le paramétrage, voir par exemple https://support.microsoft.com/fr-fr/windows/arr%C3%AAter-mettre-en-veille-ou-mettre-en-veille-prolong%C3%A9e-votre-pc-2941d165-7d0a-a5e8-c5ad-8c972e8e6eff#id0ebd=windows_11

Jean-Marc Kerilis
mail : jmkerilis@free.fr



Histoire de la généalogie
La généalogie … une très vieille histoire !

La généalogie est une passion qui concerne beaucoup d'entre nous, mais la recherche des ancêtres et leur histoire n'a pas toujours eu le même but. J'ai donc essayé de faire un résumé sur l'intérêt de connaitre ses origines pour les différentes civilisations au cours des siècles.

Origines antiques

Les premières traces de généalogie remontent vraisemblablement aux civilisations antiques. Dans la Bible, le Livre de la Genèse présente des généalogies visant à démontrer la parenté entre les élus de Dieu et Adam, le premier homme.

En Egypte



Les gravures du Temple d'Abydos fournissent des informations rares et précises sur la liste de 76 pharaons (rois) qui ont gouverné l'Egypte depuis la première dynastie.

Cette généalogie a été décrite par MANETHON, prêtre égyptien du IIIème siècle avant notre ère et porte le nom de « table de MANETHON ».

Chez les Grecs

L'Iliade et l'Odyssée relatent des généalogies divines et humaines.

Les Romains maintenaient des archives détaillées de leurs ascendances. Les tableaux généalogiques se trouvaient sur les murs de l'atrium désigné par le terme « stemma ».



Chez les Arabes

Le « nasab » désigne la généalogie remontant aux temps les plus anciens. Ils revendiquaient ainsi leur descendance directe du prophète Mahomet.

Les noms de famille de Vikings servaient bien sûr à leur identification mais aussi à mettre en valeur leur appartenance familiale et sociale. Ainsi leurs noms étaient souvent basés sur le prénom du père ou de la mère (« Eriksson » fils d'Erik) ou sur la gloire personnelle (« Sigurd sang de dragon » « ou Bjorn poing de fer »)

En Chine, la généalogie de Confucius, s'étendant sur plus de 80 générations et regroupant plus de deux millions de descendants, est reconnue comme l'une des plus longues au monde. Les chinois estimaient que seuls les fils perpétuaient la lignée familiale.

Moyen Âge et Renaissance

Au Moyen Âge, la généalogie sert à prouver des droits de succession et des alliances matrimoniales pour la noblesse européenne. Des preuves de noblesse sur plusieurs générations sont exigées pour bénéficier de privilèges spécifiques. L'Église catholique joue également un rôle central en tenant des registres de baptêmes et de mariages, notamment pour éviter les unions consanguines interdites. L'Ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539, sous François Ier, impose la tenue de registres paroissiaux en français, uniformisant ainsi la documentation des actes de naissance, mariage et décès à travers le royaume de France.

Évolution du XVIII siècle à nos jours

Avec la Révolution française, l'état civil est laïcisé en 1792, la responsabilité des registres des paroisses incombe aux municipalités. L'accès aux documents est ainsi plus facile pour les recherches généalogiques.
En 1857, la publication du premier dictionnaire généalogique marque une étape importante, rendant les informations familiales plus accessibles au grand public. La création de la Fédération Française de Généalogie en 1969 témoigne de l'engouement croissant pour cette discipline. L'avènement de l'informatique dans les années 1980 révolutionne les méthodes de recherche, permettant la numérisation et la diffusion en ligne des archives. Plus récemment, les tests ADN sont devenus un outil complémentaire, offrant de nouvelles perspectives pour confirmer ou découvrir des liens de parenté.

La généalogie longtemps cantonnée aux familles nobles est désormais accessible à tous ceux qui veulent reconstituer l'histoire de leur famille.

La généalogie a servi uniquement dans les premiers siècles à faire perdurer le pouvoir et est désormais devenue une activité de loisirs.

Sources : culture générale et internet

Marie-Hélène GARNIER



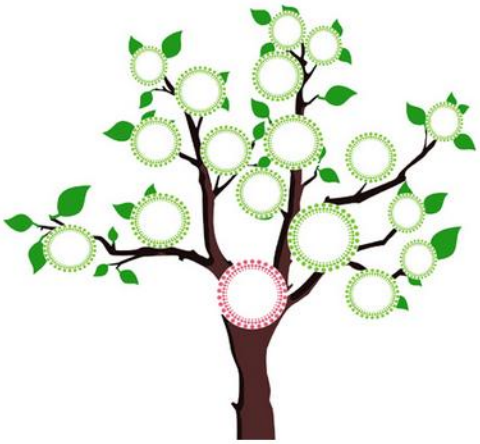
Histoire de filiation

L'oncle de mon père a un neveu.
Qui est-il pour moi ?

La sœur de ma grand-mère a une fille.
Et cette fille et mon père, qui sont-ils l'un pour l'autre ?
Et pour moi qui est-elle ?

Ma belle-sœur a un fils. Qui est-il pour moi ?

Vous trouverez les solutions en dernière page de cette gazette.



MAB

Et maintenant un peu plus compliqué : un peu de science-fiction et d'humour



La généalogie, de quoi s'y perdre

Nous sommes en 2035, Lucie 10 ans, me demande de l'aider à faire son arbre généalogique. Je m'attelle à cette tâche ardue compte tenu des modifications génétiques intervenues dans les années précédentes.
Je reprends donc l'origine de ma naissance.

Jeanne et Paul, mariés ont 3 enfants, Juliette, Anne-Marie et Pierre.• Juliette, fille de Jeanne et Paul, épouse Jean. Ils décident d'avoir un enfant mais cela se passe mal, Juliette ne peut pas le garder. Alors les médecins ont recours à Jeanne, mère de Juliette, pour transplanter l'embryon dans son utérus.

C'est comme une petite pousse, on la déplante, on la rempote, on l'arrose, on lui met de l'engrais et on attend qu'elle grandisse… Et je nais en bonne santé.

Ainsi Juliette ma mère biologique, fille de Jeanne ma mère porteuse (et ma grand-mère), et de Paul, devient ma sœur, plutôt ma demi-sœur car Paul mon grand-père n'est pas mon père, seulement mon beau-père en tant que mari de ma mère porteuse.

Mon père biologique, Jean, époux de ma mère biologique Juliette, devient le conjoint de ma demi-sœur, donc mon beau-frère.

Anne-Marie et Pierre, sœur et frère de Juliette, ma mère biologique, sont mes tante et oncle, mais deviennent ma belle-sœur et mon beau-frère puisque Juliette est ma demi-sœur.

Lucie : « ça commence à se compliquer ! »

Jean et Juliette après plusieurs tentatives réussissent à concevoir et à avoir un enfant, c'est une fille : Fanny. Fanny est ma sœur biologique mais également en tant que fille de ma demi-sœur elle est ma nièce. Elle est la petite fille de ma mère porteuse, Jeanne. La fille de mon père biologique, Jean, donc la fille de mon beau-frère.

Faisant fî de ces liens impossibles, Fanny et moi, nous nous sommes aimés. Nous avons obtenu une dérogation de l'administration qui ne comprenait plus rien aux liens qui nous unissaient et nous nous sommes mariés. En tant qu'oncle et nièce cela est interdit par la loi mais on leur a déclaré qu'on était cousins, ce qui est autorisé.

Monsieur le Maire ayant perdu son latin a fermé les yeux et a accepté de nous unir.

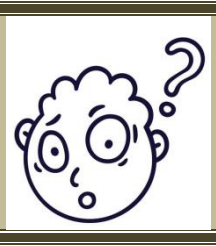
Nous avons eu une petite fille, Lucie. Lucie est donc la petite-fille de Juliette et de Jean, parents de Fanny, et mes parents biologiques. Elle est également leur nièce, puisque Juliette est ma demi-sœur, et Jean mon beau-frère. Lucie est l'arrière-petite-fille de Jeanne et de Téo, parents de Juliette, mais également leur arrière-petite-fille puisqu'ils sont mes grands-parents. Elle est la petite fille de Jeanne, ma mère porteuse, mais pas petite fille de Paul, qui n'est que mon beau-père.
Lucie, ma fille, est ma petite-nièce, puisque petite-fille de ma demi-sœur Juliette, et ma nièce en tant que fille de Fanny ma sœur biologique.

Juliette qui ne s'est jamais sentie bien dans sa peau, c'est chose courante en 2035, décide de changer de sexe. Ainsi elle devient Jules. Jean qui a accepté cette transformation reste son mari. Ainsi il devient homosexuel. Juliette devenue Jules devient mon demi-frère.

Jules est dorénavant le grand-père de Lucie, et son oncle.

Lucie : « *Eh bien, l'état civil doit avoir du mal à suivre* !! »..... Nous aussi

P. La plume



Surprise offerte par mon arbre

En comparant les branches paternelles de mon mari et de moi-même, j'ai mis en lumière les vies totalement différentes de nos ancêtres respectifs. J'ai ainsi fait le constat que ces deux familles ont eu des destins très dissemblables, tout en traversant l'une et l'autre les 3 guerres (1870-1871) (1914-1918), (1940-1945) et enfin (à travers le service militaire) la guerre d'Algérie.

Les P…tous enseignants de père en fils, natifs du Loiret ou du Loir et Cher ont participé à toutes les guerres tandis que les T…agriculteur en Charente pour le premier, puis installés à Paris et la Région Parisienne pour les suivants n'en n'ont fait aucune.

Les deux arrière-grands-pères ont 20 ans de différence :

Soldat de 1870



François T (1824-1875) fils ainé d'une veuve et qui a 46 ans en 1870 n'est pas mobilisable tandis que Eugène P (1844-1896) part à 26 ans et revient de la guerre de 1870 sans être blessé.

Les deux grands-pères ont 29 ans d'écart :

Jean-François T… (1856-1937) est trop jeune en 1870 (14 ans) et trop vieux en 1914 (58 ans).
Marie Joseph P. (1885-1946) est appelé à 29 ans pour la guerre de 1914-18, en garde de très mauvais souvenirs bien qu' à cause de sa santé (il est diabétique), il la fasse dans les bureaux.

Les deux pères nés sensiblement en même temps, 2 ans d'écart :
Jean-François T… (1909-2000), chimiste de son métier est mobilisé en 1939 à l'âge de 30 ans à la poudrerie de Saint Médart en Jalles en Gironde. A l'armistice, il prend la succession du directeur de l'usine pharmaceutique où il était chef de fabrication avant la guerre et y restera « mobilisé » toute la guerre en attentant la libération du directeur qui resté prisonnier de guerre jusqu'en 1945 ou 46.

Soldat de 1914-1918



Guy P. (1911-1987) participe à la « drôle de guerre » sera fait prisonnier et fêtera ses 28 ans dans un wagon qui l'emmène dans un stalag en Saxe jusqu'en 1946.

Les fils tous deux nés en 1934 auront tout de même deux destins militaires différents :

Soldats bretons de 1939-1945



Jean-Pierre T… (1934-1997), pilotin-pont dans la marine marchande, fait son service militaire à 20 ans à Toulon (dans la Royale) en faisant de la voile sportive…

Par contre, Jean-Jacques P. (1934-1991) à cause de ses études et des sursis successifs ne part qu'à l'âge de 26 ans et fera un long service militaire actif pendant la guerre d'Algérie.

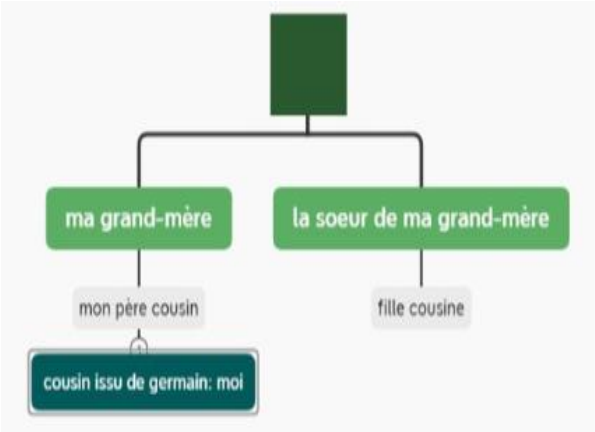
Françoise Pinsard

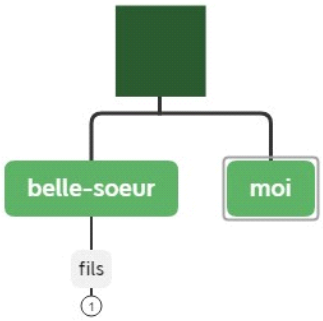


Histoire de filiation

Solution

Questions	*Réponses*
1 L'oncle de mon père a un neveu.	*1 mon père*
2 La sœur de ma grand-mère a une fille. Et cette fille et mon père, qui sont-ils l'un pour l'autre ?	*2- cousin-cousine*
3- Et pour moi qui est-elle ?	*3- ma tante*
4- Ma belle-sœur a un fils. Qui est-il pour moi ?	*4-Mon neveu*





Directeur de la publication : Jean-Pierre MAZERY

Comité de Rédaction

Rédactrice en chef : Françoise PINSARD
Rédactrice adjointe : Marie-Hélène GARNIER
Mise en page et illustrations : Marie-Claude STERVINOU
Conseils informatiques : Jean-Marc KERILIS
Comité de lecture : Marie-Armelle BOUCARD – Georges LAYEC



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
de France :ISSN **3074-4342**